Ecole primaire XXXXXXXXXX – YYYYYYYYYYYYYYYYY

Piscine de ZZZZZZZZZZZZZ

Protocole piscine pour l’élève XXXXXXXXXXXXX - Année 2019 - 2020

1. Rôle de l’AVS/AESH
* Accompagner XXX pour le trajet dans le bus, à l’aller et au retour.
* Aider XXX à se déshabiller et à se préparer lors de son arrivée à la piscine.
* Accompagner Thomas aux toilettes.
* Accompagner XXX des douches jusqu’au bord du bassin et inversement à la fin de la séance.
* Aider XXX à se rhabiller à la fin de la séance piscine.
1. Rôle de l’intervenant bénévole agréé
* A l’arrivée, les parents de XXX ou le bénévole prennent le relais sur la plage d’accueil du bassin.
* Durant la séance piscine, un de ses parents accompagne XXX, au plus près, durant ses déplacements hors et dans l’eau.
* A la fin de la séance piscine, les parents remettent XXX à l’AESH au niveau de la plage d’accueil du bassin.

Les parents de XXX ne se rendent pas dans les vestiaires des élèves.

1. Hygiène

Si XXX doit être changé pendant la séance piscine, celui-ci sera accompagné par le bénévole présent jusqu’à l’espace douche où il sera pris en charge par l’AESH. Le bénévole attendra vers les douches que l’enfant soit changé pour pouvoir rejoindre le bassin avec lui.

1. En cas de crise d’épilepsie

Un des adultes sortira XXX du bassin, avec l’aide si besoin d’un autre adulte au bord. La procédure d’intervention en cas d’urgence s’appliquera alors, en référence à son PAI et au POSS de la piscine.

Important : prendre connaissance du PAI et de l’utilisation éventuelle des médicaments AVANT

Mardi 10/12/19

Intervenant bénévole AESH Directrice CPC EPS BEESAN IEN